

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13  
FAX (1) 43.31.19.83  
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1685 - 7 mai 1992 - 3,50 F

### D 1685 HAÏTI: PRÊTRES ET RELIGIEUSES EN FAVEUR DU PRÉSIDENT ARISTIDE

Les milieux catholiques du pays restent divisés sur la situation politique. La nomination d'un nouveau nonce en Haïti, à la mi-janvier, avait été ressentie par les partisans du respect de la constitutionnalité comme une reconnaissance indirecte par le Vatican du régime issu du coup d'Etat du 30 septembre 1991. Alors que certaines déclarations de la conférence épiscopale après le coup d'Etat allaient dans le sens de la constitutionnalité (cf. DIAL D 1654), le message pastoral des évêques d'Haïti en début mars 1992 ne faisait aucune allusion à la grave situation nationale (cf. DIAL D 1668, 1674 et 1681). Dans le cadre d'une retraite spirituelle prêchée par le P. Marcelo Azevedo, jésuite brésilien, rassemblant tous les évêques et quelque sept cents prêtres, religieux et religieuses du pays en deux sessions (31 mars-3 avril et 7-10 avril 1992), un message a circulé parmi les prêtres et les religieuses; il a recueilli 241 signatures, la plupart lors de la première session. Il faut souligner que ce texte n'a pas pu, sur décision de la conférence épiscopale, être lu en séance plénière des retraitants. Le 2 avril, une vigoureuse homélie de Mgr Romélus sur "le silence de l'Eglise" par rapport à la situation nationale, avait été très applaudie par les présents.

Ci-dessous message des prêtres, religieux et religieuses rendu public le 15 avril 1992.

Note DIAL

### MESSAGE DE 241 PRÊTRES, RELIGIEUX ET RELIGIEUSES RENDU PUBLIC LE 15 AVRIL 1992

Port-au-Prince, le 2 avril 1992

Frères et soeurs,

Participant à la retraite pour la "nouvelle évangélisation" comme prêtres, religieuses et religieux, nous saluons tous nos frères chrétiens d'Haïti et tous ceux qui luttent pour que la vie soit victorieuse de la mort. Nous remercions tous ceux qui nous accompagnent dans la prière et nous aident par leurs conseils, en particulier les communautés religieuses du Brésil et les communautés ecclésiales de base d'ici.

Cette retraite nous aide à mieux comprendre la prière qui plaît à Dieu, comme l'affirme le prophète Isaïe: "Ne commettez plus d'injustice ni de méchanceté. Libérez les esclaves, délivrez ceux qui ploient sous le fardeau. Partagez avec ceux qui ont faim... Ainsi, comme se lève le soleil, je vous ferai voir mon amour..." (Is 58, 6-12). Cette retraite soutient notre espérance et renforce notre conviction: nous ne sommes pas seuls pendant cette épreuve que traverse le peuple haïtien, Dieu est avec nous. Plus encore, Jésus-Christ est là, dans ce peuple qui

souffre et qui, en sa souffrance, reçoit de Dieu la mission de l'annoncer aux autres peuples (Isaïe 53).

C'est bien cette foi qui nous conduit pendant cette retraite à renouveler le choix solidaire, prophétique et prioritaire en faveur des pauvres opprimés, que nous avons fait à la suite de Jésus. Cette prière nous pousse à prendre les positions suivantes:

1) Nous demandons pardon à Dieu et au peuple haïtien car, ces derniers temps, bon nombre d'entre nous ont tourné le dos au peuple livré à la répression et aux violations multiples de ses droits fondamentaux. En même temps, nous demandons la force de l'Esprit-Saint pour nous convertir en vérité, chacun à notre niveau et l'Eglise comme corps. Ainsi pourrions-nous nous engager davantage dans le travail communautaire de la nouvelle évangélisation.

2) A diverses reprises nous avons déjà condamné le coup d'Etat du 30 septembre 1991 et toutes ses conséquences: plus de 2.000 morts, près de 20.000 boat-people humiliés et parqués sur la base de Guantanamo, la presse bâillonnée, une désinformation systématique, la corruption dans tous les services de l'Etat, la répression contre toutes les organisations populaires, l'exil du président constitutionnel et légitime d'Haïti et de tant d'autres de ses conseillers ou ministres du gouvernement Lavalas, l'isolement diplomatique. Aujourd'hui, après six mois de crise, le peuple haïtien dit: "*Ca suffit!*" Il est épuisé. Il ne peut plus supporter cette situation. Voilà pourquoi nous disons au gouvernement de facto: "*Laissez-nous vivre et respectez les décisions du peuple.*"

3) Haïti doit revenir à une situation normale avec son président, le Père Jean-Bertrand Aristide, élu lors des élections libres, honnêtes et démocratiques du 16 décembre 1990.

4) Les députés et sénateurs sont aussi mandatés par le peuple. Ils ont été élus lors des mêmes élections du 16 décembre. Aujourd'hui nous leur demandons de prendre leurs responsabilités pour sortir de la crise. Malgré toutes les pressions qu'ils subissent, ils ne doivent pas baisser les bras.

5) Au nom du Dieu de la vie, nous demandons à l'armée d'Haïti de rester dans le rôle que lui prescrit la Constitution de 1987. Les soldats doivent comprendre que leurs armes ne leur donnent pas tous les droits dans ce pays.

6) Nous demandons à l'OEA, à l'ONU et au gouvernement de Georges Bush d'arrêter leurs belles déclarations sur le rétablissement de la démocratie alors qu'ils donnent l'impression d'encourager ou même de soutenir la dictature du gouvernement de facto et les trafiquants étrangers qui assassinent le peuple et qui détruisent l'écologie avec des produits pétroliers trafiqués.

7) Comme fils de l'Eglise et en communion avec nos pasteurs, cela nous fait très mal de voir que le Vatican a nommé un nonce en Haïti. Nous espérons que cela n'est pas la reconnaissance du gouvernement de facto mais que c'est pour accompagner l'Eglise dans sa mission. Nous demandons au pape Jean-Paul II d'utiliser son autorité morale et spirituelle pour aider à la restauration de l'Etat de droit en Haïti.

8) Nous demandons à la Conférence des évêques de prendre clairement position en faveur de notre peuple plongé dans la détresse par ce coup d'Etat. En même temps nous demandons que Radio-Soleil cesse de collaborer avec les forces de mort pour qu'elle puisse entrer dans le travail communautaire de la nouvelle évangélisation.

9) Nous demandons au peuple d'Haïti dans l'épreuve de tenir bon, de résister et de se mobiliser autant à l'intérieur du pays que dans le dixième département (1). Dieu est avec lui dans sa lutte pour la justice.

10) En ce Carême 1992, nous demandons à Dieu, par l'intercession de notre Mère Marie, de nous donner la force de travailler à ce que tous puissent "*s'asseoir autour de la table pour partager les biens de la Création*", comme le pape Jean-Paul II nous l'a demandé.

Dans cet esprit, nous avons décidé de faire du Vendredi-Saint la journée de la justice et du pardon pour les victimes de la répression et de la torture et pour les martyrs de la foi et de la justice pendant les 500 ans qui se sont écoulés depuis la Conquête. Ainsi, le dimanche de Pâques sera pour nous la fête de la victoire de la vie sur la mort pendant toute cette période.

O Dieu notre père,  
Toi qui aimes tellement le peuple haïtien,  
Toi qui entends son cri et veux sa libération,  
nous Te le confions entièrement,  
nous Te demandons de nous bénir  
et de bénir Ton peuple. Amen.

(241 signatures de prêtres et de religieuses)

---

(1) Les Haïtiens de la diaspora.

Traduit du créole

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

---

Abonnement annuel: France 375 F - Etranger 420 F - Avion Am. latine: 490 F - USA-Canada-Afrique 460 F  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441